



TECHNOLOGIES IBEX INC.

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2010

1^{er} TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2009

LE 10 DÉCEMBRE 2009



RAPPORT DE GESTION

1^{ER} TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2009

Le 10 décembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

- | | |
|--|---|
| 1. PRÉAMBULE | 9.2 Rémunération à base d'actions |
| 2. INFORMATION PROSPECTIVE | 10. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES |
| 3. INTRODUCTION À IBEX | 10.1 Informations à fournir concernant le capital |
| 3.1 Enzymes glycobiochimiques/hématologiques | 10.2 Instruments financiers |
| 3.2 Tests pour l'arthrite | 11. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES PAS ENCORE EN VIGUEUR |
| 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 1 ^{ER} TR. 2010 | 11.1 Normes internationales d'information financière |
| 4.1 Sommaire des résultats trimestriels | 12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION |
| 4.2 Résultat net trimestriel | 13. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE |
| 4.3 Revenu trimestriel | 14. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION |
| 4.4 Coût des produits vendus | 15.1 Capital autorisé |
| 4.5 Frais | 15.2 Actions émises et en circulation |
| 5. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL | |
| 5.1 Aperçu | |
| 5.2 Obligations contractuelles | |
| 6. ÉNONCÉS PROSPECTIFS | |
| 6.1 Glycobiochimie | |
| 6.2 Tests pour l'arthrite | |
| 6.3 Autres | |
| 7. RISQUES ET INCERTITUDES | |
| 7.1 Risques généraux | |
| 7.2 Demande du marché | |
| 7.3 Approbations réglementaires | |
| 7.4 Propriété intellectuelle | |
| 7.5 Concurrence | |
| 7.6 Financement | |
| 7.7 Personnel essentiel | |
| 7.8 Éventualités | |
| 7.9 Autres risques | |
| 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS | |
| 9. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES | |
| 9.1 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs. | |

RAPPORT DE GESTION

Le 10 décembre 2009

1. PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intérimaires non vérifiés de la Société pour les trois mois terminés le 31 octobre 2009 ainsi que des états financiers consolidés vérifiés et des notes afférentes des exercices terminés les 31 juillet 2009 et 2008, lesquels sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés intérimaires n'ont pas fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs de la Société. Le présent rapport de gestion constitue une revue du rendement de la Société pendant la période de trois mois terminée le 31 octobre 2009 comparativement au rendement de la période de trois mois terminée le 31 octobre 2008. Des renseignements supplémentaires au sujet de la Société se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Là où paraissent les appellations « IBEX » ou la « Société » dans le présent document, il faut lire Technologies IBEX Inc. et ses filiales en propriété exclusive, sauf indication contraire. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

2. INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui expriment les attentes actuelles de la Société à l'égard de l'avenir. Tout énoncé de ce genre est soumis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Pour un complément d'information au sujet des risques et des incertitudes que la Société peut courir en rapport avec ces énoncés prospectifs, veuillez consulter la section des risques figurant dans ce rapport de gestion.

3. INTRODUCTION À IBEX

La société fabrique et commercialise une série d'enzymes brevetées (des héparinases et des chondroïtinases) pour usage en recherche pharmaceutique, notamment l'Héparinase I, produit employé dans plusieurs dispositifs de pointe pour le contrôle de l'hémostase.

IBEX fabrique et commercialise aussi une série de tests pour l'arthrite dont l'usage est répandu en recherche pharmaceutique et que nos clients emploient. Ces tests ont pour fondement la découverte et le rôle grandissant d'un certain nombre de biomarqueurs moléculaires spécifiques associés à la synthèse et à la dégradation du collagène.

3.1 Enzymes glycobiochimiques/hématologiques

IBEX produit les enzymes Héparinase I, Héparinase II, Héparinase III, Chondroïtinase AC et Chondroïtinase B au moyen d'un système breveté d'expression des formes recombinantes de ces enzymes. Il permet de produire de manière économique des formes recombinantes extrêmement pures de ces GAG-lyases. Ces enzymes et leurs usages variés sont protégés par une vaste série de brevets.

IBEX vend les dits enzymes directement aux fabricants de dispositifs médicaux, aux laboratoires de contrôle de la qualité et aux institutions académiques engagées dans la recherche.

Des enzymes d'IBEX précitées, l'*Héparinase I* est la plus importante. Son potentiel d'avenir réside dans sa capacité de segmenter l'héparine et les héparines de faible poids moléculaire, neutralisant par conséquent les effets de l'héparine et des héparinoïdes, des médicaments employés couramment dans les hôpitaux. L'*Héparinase I* reconnaît et segmente une séquence de pentasaccharides qui existe aussi bien dans l'héparine que dans les héparines de faible poids moléculaire, et en neutralise ainsi l'activité anticoagulante.

IBEX produit les enzymes à ses propres installations et à de plus grandes installations externes appartenant à des tiers où les opérations y sont rigoureusement surveillées par le personnel d'IBEX.

IBEX et ses partenaires ont mis au point plusieurs applications diagnostiques de l'*Héparinase I*, principalement en ce qui a trait au marché des analyses sur place. Parmi les clients clés de ces produits, mentionnons Abbott Point of Care, Medtronic, Siemens, Haemoscope et Pentapharm.

La Société travaille aussi avec des tiers au développement de nouvelles applications pour ses enzymes glycobiochimiques.

3.2 Tests pour l'arthrite

IBEX fabrique et commercialise des tests pour l'arthrite qui rendent possible l'étude tant de la *synthèse* que de la *dégradation* des composantes du cartilage, et qui s'avèrent d'importants outils en recherche sur l'arthrose et l'arthrite rhumatoïde.

Les trousseaux d'IBEX pour le diagnostic de l'arthrite ainsi que leurs services connexes sont commercialisés et vendus à des sociétés pharmaceutiques, à des organismes de recherche clinique et à des institutions académiques, à des fins de recherche exclusivement. IBEX effectue directement le marketing de ces trousseaux de diagnostic pour ce qui est de l'Amérique du Nord, et en Europe, cela se fait par l'entremise d'un distributeur.

Ces tests sont fabriqués aux installations d'IBEX.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 1^{er} trimestre 2010

4.1 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit constitue le sommaire d'une sélection d'information trimestrielle consolidée de la Société pour chacun des neuf plus récents trimestres jusqu'au 31 octobre 2009.

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Premier trimestre 31 octobre	Deuxième trimestre 31 janvier	Troisième trimestre 30 avril	Quatrième trimestre 31 juillet	Exercice complet
Exercice 2010					
Revenu	647 \$				
Résultat net	72 \$				
Gain net de base et dilué par action ordinaire	0,00 \$				
Exercice 2009					
Revenu	612 \$	996 \$	1 073 \$	863 \$	3 544 \$
Résultat net (perte)	337 \$	289 \$	243 \$	475 \$	1 344 \$
Gain (perte) net(te) de base et dilué(e) par action ordinaire	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,05 \$
Exercice 2008					
Revenu	555 \$	549 \$	713 \$	510 \$	2 327 \$
Résultat net	(188) \$	88 \$	259 \$	189 \$	348 \$
Gain net de base et dilué par action ordinaire	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$

4.2 Résultat net trimestriel

4.2.1 **Comparé à l'année dernière** : le résultat net du premier trimestre de l'exercice 2010 s'est élevé à 71 877 \$, soit 0,00 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 337 414 \$, soit 0,01 \$ par action, au premier trimestre de l'exercice 2009.

Le recul enregistré au premier trimestre de l'exercice 2010 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2009 est principalement attribuable à l'incidence des opérations de change. Au présent trimestre, la Société a inscrit une perte de 44 712 \$ au poste des opérations de change alors qu'elle y avait inscrit un gain de 211 619 \$ lors de l'exercice précédent. (Voir de plus amples détails ci-après).

Exclusion faite de l'incidence des opérations de change, le résultat net du trimestre a été de 116 589 \$, en baisse de 9 206 \$, soit 7 %, par rapport au montant de 125 795 \$ enregistré à la même période de l'exercice 2009.

4.2.2 **Comparé au trimestre précédent** : le résultat net de 71 877 \$ au premier trimestre de l'exercice 2010 est en baisse de 402 755 \$ par rapport au résultat net de 474 632 \$ (soit 0,01 \$ par action) enregistré au quatrième trimestre de l'exercice 2009. La différence provient surtout des effets de devises en raison d'un gain de couverture (408 710 \$) compensé par des charges attribuables aux dérivés intégrés (107 618 \$).

Au premier trimestre de l'exercice 2010, la Société a enregistré une perte de change de 44 712 \$, alors que le dollar américain à la fin du trimestre courant (1,0819 \$) clôturait en hausse par

rapport à la fin du trimestre précédent (1,0775 \$), bien que en baisse par rapport au premier trimestre terminé le 31 octobre 2008 (1,2045 \$). Cette fluctuation a eu une incidence négative sur la valeur comptable des comptes de caisse et comptes débiteurs américains ainsi que sur les dérivés intégrés (principalement la valeur future des contrats d'approvisionnement à long terme pour certains clients d'IBEX). Au cours des trois trimestres précédents, la Société était forcée de réévaluer à la hausse la valeur de ces contrats alors que le dollar américain augmentait de valeur par rapport au dollar canadien, tandis qu'à présent, en raison de la valeur décroissante du dollar américain, la Société doit dévaluer la valeur de ces mêmes contrats.

(Gain) perte de change consolidé(e) par trimestre			
Trimestre	1 ^{er} tr., Exercice 2010	4 ^e tr., Exercice 2009	1 ^{er} tr., Exercice 2009
Dérivés intégrés	107 618 \$	153 534 \$	(75 992 \$)
Contrats de change	(48 354 \$)	(386 536 \$)	–
Autre (gain) perte	–	906 \$	–
(Gain) perte total(e)	59 264 \$	(232 096 \$)	(75 992 \$)
Réévaluation au bilan			
Comptant US	(7 053 \$)	48 684 \$	(98 587 \$)
Créances clients	2 007 \$	6 497 \$	(55 745 \$)
Autres comptes US	(9 506 \$)	27 154 \$	18 705 \$
(Gain) ou perte total(e) après réévaluation	(14 552 \$)	82 335 \$	(135 627 \$)
(Gain) perte de change net(te)	44 712 \$	(149 761 \$)	(211 619 \$)

4.3 Revenu trimestriel

Note : Les ventes de la Société sont effectuées en dollars américains, alors que celle-ci les inscrit en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre les devises américaine et canadienne ont une incidence importante sur les chiffres de vente inscrits.

Le produit du trimestre terminé le 31 octobre 2009 a totalisé 646 656 \$ en comparaison de 612 430 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,6 %.

L'augmentation des ventes de 34 226 \$ par rapport au même trimestre l'année dernière est surtout attribuable aux effets des devises de l'ordre de 42 259 \$, ceci compensé par une croissance négative de 8 033 \$ US. En se basant sur la moyenne des taux de change, le dollar américain s'est apprécié de 5,4 % par rapport au dollar canadien en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2008, le dollar américain était à peu près à parité avec le dollar canadien. Or, le dollar américain s'est apprécié de manière remarquable, passant de 1,0240 \$ en juillet 2008 à 1,2045 \$ en octobre 2008. Il a conservé sa

valeur élevée qui a fluctué entre 1,2045 \$ et 1,2723 \$ jusqu'au mois de mars 2009, après quoi il a chuté à 1,1930 \$ en avril 2009, et encore à 1,0819 \$ en octobre 2009.

Variations des ventes	1 ^{er} tr. 2010 vs. 1 ^{er} tr. 2009
Impact du taux de change :	
• Augmentation totale en \$ US	(8 033 \$)
• Effets des devises en \$ CAD	42 259 \$
• Changement total en \$ CAD	34 226 \$
Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits	
• Variation due à l'augmentation en volume en \$ US	45 705 \$
• Variation due à la gamme des produits en \$ US	– \$
• Variation due au prix en \$ US	(59 238 \$)
• Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US	5 500 \$
Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US	(8 033 \$)

4.4 Coût des produits vendus

4.4.1 **Comparé à l'année dernière** : au trimestre terminé le 31 octobre 2009, le coût des produits vendus a augmenté à 254 813 \$ alors qu'il était de 247 751 \$ à la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation de 2,9 % du coût des produits vendus provient d'une augmentation de la dotation aux amortissements.

4.4.2 **Comparé au trimestre précédent** : en tant que pourcentage des ventes, le coût des produits vendus est demeuré stable par rapport au trimestre précédent ainsi que par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

Coût des produits vendus			
Trimestre	1 ^{er} tr. Exercice 2010	4 ^e tr. Exercice 2009	1 ^{er} tr. Exercice 2009
Ventes	646 656 \$	863 691 \$	612 430 \$
Coût des produits	254 813 \$	310 584 \$	247 751 \$
Marge brute	61 %	64 %	60 %

4.5 Frais

4.5.1 **Comparé à l'année dernière** : le total des frais au premier trimestre de l'exercice 2010 a augmenté à 574 779 \$ alors qu'il se situait à 275 016 \$ au même trimestre l'année dernière. Cette augmentation des frais est surtout attribuable à une perte de change enregistrée ce trimestre. À la fin du premier trimestre de l'exercice 2009, la devise américaine avait clôturé à 1,2045 \$, ce qui avait généré un gain de 211 619 \$. Exclusion faite de l'incidence des effets de devises, les frais ont augmenté de 9 % en raison d'une augmentation des frais ayant rapport aux employés et à un accroissement des activités de la Société.

Frais			
Trimestre	1 ^{er} tr. 2010	4 ^e tr. 2009	1 ^{er} tr. 2009
Coût des produits vendus ¹⁾	240 148 \$	303 073 \$	242 510 \$
Frais de vente, frais généraux et administratifs	254 976 \$	215 283 \$	246 400 \$
Amortissement	32 768 \$	25 322 \$	15 200 \$
Gain à la cession d'actifs	–	(7 277 \$)	(6 104 \$)
Charges financières	46 887 \$	(147 343 \$)	(222 990 \$)
Total	574 779 \$	389 058 \$	275 016 \$

¹⁾ Le coût des produits vendus fait exclusion des frais d'amortissement, pour les besoins de cette présentation.

Exclusion faite de l'amortissement, du gain à la cession d'actifs et des charges financières, les frais de vente et les frais généraux et administratifs de la période de trois mois terminée le 31 octobre 2009 se sont élevés à 254 976 \$ contre 246 400 \$ à la même période de l'exercice précédent. Comparé au trimestre précédent, les frais de vente et les frais généraux et administratifs ont augmenté de 18 %, étant donné qu'ils sont passés de 215 283 \$ à 254 976 \$. Tel que mentionné précédemment, cette augmentation est attribuable à une augmentation des frais ayant rapport avec les employés et à un accroissement des activités de la Société. La forte valeur du dollar canadien entraîne une incidence négative sur les résultats de la société. Le 31 octobre 2009, le dollar américain a clôturé en baisse de 10,2 % par rapport à sa valeur de clôture le 31 octobre 2008.

5. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

5.1 Aperçu

Le 31 octobre 2009 IBEX disposait de 2 661 569 \$ en espèces, quasi-espèces et titres négociables. Ceci représente une augmentation de 401 225 \$ par rapport au trimestre précédent (2 260 344 \$) et de 985 530 \$ par rapport à l'année dernière (1 676 039 \$). La Société gère son risque par rapport à ses liquidités en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Le 31 octobre 2009, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 930 953 \$, alors que celui-ci s'élevait à 2 881 146 \$ le 31 juillet 2009 et à 2 163 018 \$ le 31 octobre 2008.

En date du	31 octobre 2009	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 janvier 2009	31 octobre 2008
Espèces, quasi-espèces et titres négociables	2 661 569 \$	2 260 344 \$	2 118 086 \$	1 848 936 \$	1 676 039 \$
Fonds de roulement	2 930 953 \$	2 881 146 \$	2 557 888 \$	2 390 884 \$	2 163 018 \$

5.2 Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'IBEX (autres que celles portant sur les contrats d'emploi dont un exposé plus détaillé figure dans la procuration) se limitent à l'heure actuelle au paiement de contrats de location-exploitation. Le 31 octobre 2009 ceux-ci s'établissaient comme suit:

(en milliers de dollars)	Total	2010	2011	2012	2013	2014
Contrats de location-exploitation *	453 \$	82 \$	94 \$	93 \$	92 \$	71 \$
TOTAL	453 \$	82 \$	94 \$	93 \$	92 \$	71 \$

* Le contrat actuel de location-exploitation (renouvelable) prend fin en avril 2014.

6. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

IBEX a réussi à atteindre la rentabilité par ses activités actuelles, et la Société se penche à présent sur les occasions de croissance, notamment celle d'élargir ses activités de base et de maximiser la valeur actionnariale par des initiatives stratégiques avec des compagnies, de manière à créer des synergies et augmenter la force de marché.

Afin d'améliorer sa productivité, IBEX entend investir approximativement entre 350 000 \$ et 500 000 \$ en nouvel équipement de laboratoire au cours de l'exercice 2010. Cet investissement comprend l'achat d'un nouveau lyophilisateur devenu nécessaire en raison des ventes accrues de dispositifs lyophilisés.

Au plan opérationnel, cependant, la Société cherche toujours à développer la valeur actionnariale par ses activités en matière d'enzymes et de produits pour l'arthrite. La Société s'attend à observer les faits importants suivants en 2010 :

6.1 Glycobiologie

- une augmentation des ventes provenant des acheteurs actuels d'enzymes
- un investissement qui augmentera sa capacité de lyophilisation

6.2 Tests pour l'arthrite

- le développement de tests supplémentaires au moyen des ressources de tierces parties
- les ventes des tests actuels seraient au même niveau que celles de 2009. (Toutefois, le domaine des tests pour l'arthrite est volatil et cyclique, puisqu'il dépend du moment où sont effectuées les principales études; il est impossible de garantir que le niveau des ventes en 2010 atteindra celui de 2009)

6.3 Autres

- un déclin de la valeur du dollar américain (taux d'échange prévu de 1,05 \$ pour l'exercice 2010 contre 1,1758 \$ en 2009), ce qui aura une incidence négative sur les ventes

inscrites et sur le résultat net véritable, en dépit du fait que la Société a procédé à des opérations de couverture visant certains de ses revenus futurs (voir l'article 10.2)

- des frais d'occupation réduits, alors que la Société récolte tous les avantages de la réorganisation effectuée à l'exercice 2009

7. RISQUES ET INCERTITUDES

7.1 Risques généraux

Les produits d'IBEX sont vendus à des fabricants de dispositifs médicaux, à des sociétés pharmaceutiques aux fins de recherche préclinique, et à des organismes de recherche par contrat effectuant des recherches cliniques. Ainsi, IBEX dépend des efforts de marketing des fabricants de dispositifs médicaux, et aussi de la fréquence et de l'envergure des études précliniques et cliniques.

Les produits d'IBEX se vendent en dollars US. Par conséquent, la Société est grandement exposée aux fluctuations des devises.

7.2 Demande du marché

Des changements au chapitre de la demande pourraient avoir une incidence sur les ventes des réactifs enzymatiques de la Société et de ses tests pour la recherche sur l'arthrite. Une baisse de la demande de ces produits pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les résultats de la Société.

7.3 Approbations réglementaires

La gamme actuelle des produits d'IBEX n'est assujettie à aucune approbation réglementaire. Toutefois, il est impossible de garantir que cette situation ne changera pas à une date ultérieure. Tout changement éventuel en ce sens pourrait entraîner une augmentation sensible des coûts d'exploitation d'IBEX.

7.4 Propriété intellectuelle

IBEX attache une grande importance à la protection de sa propriété intellectuelle et possède un portefeuille de brevets et de demandes de brevets qu'elle entend faire valoir. Cependant, il se pourrait que des parties non autorisées enfreignent les brevets de la Société ou obtiennent des renseignements que celle-ci a brevetés; de plus, il est impossible de garantir que les demandes de brevets déposées par la Société seront approuvées ni que cette dernière réussira à défendre ses brevets existants s'il y avait violation de ceux-ci. En outre, il n'est pas certain que les brevets accordés ou qui pourraient être accordés à IBEX lui conféreront quelque avantage concurrentiel, ni que l'un ou l'autre de ces brevets ne sera pas contesté par de tierces parties, ni que les brevets que détiennent d'autres sociétés n'empêcheront pas la Société de lancer ses produits sur le marché, ni que de tierces parties ne pourront pas se soustraire aux brevets par d'autres moyens. Il est toujours possible que d'autres sociétés mettent au point, de manière indépendante, des produits possédant les mêmes caractéristiques que ceux d'IBEX.

7.5 Concurrence

La concurrence que peuvent constituer d'autres sociétés mettant au point de nouveaux agents de neutralisation de l'héparine ou des tests pour l'arthrite pourrait avoir une incidence négative sur les revenus anticipés par IBEX. Certaines des sociétés qui peuvent être considérées comme des concurrents d'IBEX possèdent des ressources financières et techniques largement supérieures à celles de la Société, de même que des capacités de recherche et de développement plus importantes, ainsi que des moyens plus imposants de mise en marché, de distribution et de production, et les ressources humaines assorties.

7.6 Financement

IBEX possède des ressources financières limitées et les occasions pour la Société de lever des capitaux supplémentaires, le cas échéant, demeurent limitées. Il est impossible de garantir que la Société réussira à maintenir ou améliorer un flux de trésorerie positif si le marché devait se modifier sensiblement.

7.7 Personnel essentiel

IBEX compte sur un personnel réduit composé d'employés essentiels possédant les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la poursuite des opérations de la Société. Il est impossible de garantir que la Société réussira à retenir son personnel ou à remplacer facilement les employés qui pourraient partir.

7.8 Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, il se peut que la Société fasse l'objet de réclamations quant aux produits qu'elle vend actuellement ou qu'elle a déjà vendus, en raison d'effets secondaires indésirables. La Société comptabilise un passif à l'égard de ces éventualités lorsque la direction détermine qu'il est probable qu'une perte a été subie et qu'il est possible d'en évaluer le montant de manière raisonnable. La Société n'est partie actuellement à aucune procédure juridique de cette nature qui pourrait avoir une incidence négative importante sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

7.9 Autres risques

La Société s'expose aux risques du marché en ce qui a trait à la volatilité des taux d'intérêt liés à son portefeuille de placements, et aux variations du taux de change pour ce qui est des recettes de ventes et de l'achat de fournitures et de services libellés en dollars américains. En outre, le prix des actions de la Société est exposé aux risques du marché, ce qui pourrait entraîner d'importantes activités spéculatives et une volatilité des titres en raison des incertitudes propres à la Société et au secteur de la biotechnologie en général. Les attentes que les analystes en valeurs mobilières pourraient formuler à l'égard de la Société pourraient aussi avoir un effet considérable sur le cours des actions ordinaires d'IBEX.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2009, la Société n'a conclu aucune opération avec des apparentés.

9. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les montants présentés des produits et des charges pour la période en cause. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Nous avons repéré les situations suivantes qui, d'après nous, donnent lieu aux prises de décisions les plus subjectives de la part de la direction. En effet, ces situations exigent souvent de cette dernière qu'elle formule des hypothèses concernant l'incidence que peuvent avoir des questions qui sont incertaines par nature et qui peuvent changer ultérieurement.

9.1 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs

La Société a inscrit une provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs visant principalement le report prospectif des pertes d'exploitation, des frais de recherche et de développement et des crédits d'impôt fédéraux pour la recherche et le développement. La Société a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable, à l'heure actuelle, que ces montants reportés de manière prospective ne soient pas réalisés d'après les résultats historiques et les estimations du bénéfice imposable futur. La production d'un bénéfice imposable dans l'avenir ou la mise en place de stratégies de planification fiscale pourrait entraîner la réalisation de certains ou de tous les montants reportés prospectivement, ce qui aurait pour effet de modifier sensiblement le bénéfice net (perte nette) de la Société, du fait d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices futurs.

9.2 Rémunération à base d'actions

Lorsque la Société attribue des options sur actions à certains de ses employés, administrateurs et dirigeants, la juste valeur en est établie au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Afin d'appliquer ce modèle, la direction doit formuler des hypothèses au sujet de plusieurs variables, notamment la durée prévue des options, la volatilité du prix des actions de la Société sur une période pertinente, l'établissement d'un taux pertinent d'intérêt sans risque et une supposition quant à la politique de dividendes de la Société à l'avenir.

10. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

10.1 Informations à fournir concernant le capital

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a appliqué de façon anticipée le chapitre 1535, « Informations à fournir sur le capital », du *Manuel* de l'ICCA. La norme exige de communiquer des informations qualitatives et quantitatives qui permettent à l'utilisateur des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de capital de la Société.

L'adoption des recommandations de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur la situation financière de la Société, ni sur ses résultats et ses flux de trésorerie. Elle a cependant donné lieu à une augmentation des informations à fournir.

10.2 Instruments financiers

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a adopté le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », et le chapitre 3865, « Couvertures », du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation, l'évaluation, la divulgation et la présentation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers, et elles prévoient l'ajout d'un nouvel état du résultat étendu. L'adoption du chapitre 3865 n'a pas eu d'incidence sur la Société, étant donné que celle-ci n'a pas recours à la comptabilité de couverture. La Société a choisi d'appliquer de façon anticipée les chapitres 3862 et 3863, comme le permettent les normes.

L'adoption par la Société de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a donné lieu à des changements dans la comptabilisation des instruments financiers, ainsi que dans la constatation de certains ajustements transitoires qui ont été inscrits dans le déficit d'ouverture, tel qu'il est mentionné ci-après. Les principaux changements dans la comptabilisation des instruments financiers découlant de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants :

a) Résultat étendu

Le résultat étendu correspond aux variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et situations sans rapport avec les actionnaires de la Société. Il se compose du bénéfice net (de la perte) et des autres éléments du résultat étendu de la Société. Les autres éléments du résultat étendu sont les produits, les charges et les gains et les pertes constatés dans le résultat étendu, mais qui sont exclus du résultat net (de la perte). Aucune des composantes de la Société ne se qualifie à titre d'autres éléments du résultat étendu.

b) Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du dérivé non financier. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, lequel est décrit plus loin. Le classement dépend de la considération pour laquelle ils sont détenus et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances bien précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur

étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient.

Disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu de la période au cours de laquelle elle survient. Les titres classés comme disponibles à la vente et dont la valeur marchande n'est pas disponible facilement sont comptabilisés au coût. Les ajustements de ces titres, établis en fonction de la juste valeur, sont portés aux résultats lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable. Au moment de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés dans le bénéfice net (la perte).

Détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, et le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans le bénéfice net (la perte) sur la durée de vie prévue de l'instrument.

La direction a opté pour les classements et les règles comptables de base suivants pour les instruments financiers de la Société :

Actif/passif	Classement	Règle comptable de base
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Titres négociables	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût après amortissement
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

c) Dérivés intégrés

Tous les dérivés intégrés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les dérivés peuvent être intégrés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Avant l'adoption des nouvelles normes, ces dérivés intégrés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte. Selon les nouvelles normes, ils sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que les termes du dérivé intégré sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome et que le contrat combiné n'est pas un actif ou un passif détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés intégrés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient. La Société a choisi le 1^{er} août 2002 comme date transitoire pour les dérivés intégrés, soit la date la plus tardive qui pouvait être choisie selon la norme comptable.

La Société conclut certains contrats de vente d'éléments non financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, devise fonctionnelle de la Société. Lorsque l'élément libellé en devise n'est pas soumis à un effet de levier et ne comporte pas d'option, que le contrat est libellé dans la devise fonctionnelle de l'autre partie, que l'élément non financier est habituellement libellé dans la devise du contrat ou que la devise du contrat est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient la transaction, le dérivé intégré est considéré comme étroitement lié et n'est pas comptabilisé séparément. La juste valeur des instruments financiers est établie au moyen de modèles d'évaluation reconnus utilisant des facteurs de marché observables.

Au trimestre terminé le 31 octobre 2009, l'incidence de la variation de la juste valeur des dérivés liés à des contrats de vente (84 173 \$) est portée à la perte de change, et la compensation, aux charges à payer.

La Société exerce des activités à l'échelle internationale et ses ventes sont conclues en dollars américains. Une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société. Afin de tirer parti du taux de change qui va en s'améliorant, la Société s'est entendue avec la Banque Royale du Canada afin de vendre des dollars américains pour les montants suivants :

\$	Date de règlement	Taux de change
500 000 \$ US	Le 18 novembre 2009	1,25 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 4 janvier 2010	1,25 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 1 ^{er} avril 2010	1,25 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 2 juillet 2010	1,15 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 19 novembre 2010	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 18 février 2011	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 19 mai 2011	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 19 août 2011	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 28 octobre 2011	1,05 \$ CAD

Le 31 octobre 2009, le cours du change à terme pour ces contrats était d'environ 1,08 \$ CAD et la valeur des contrats à terme était de 302 050 \$. En comparaison, leur valeur le 31 juillet 2009 était de 408 710 \$, enregistré comme profit à l'exercice 2009, et une compensation inscrite au poste des autres débiteurs. Le recul de la valeur de couverture au cours du trimestre a entraîné une charge de 106 660 \$ au poste des effets de change du trimestre.

L'exposition de la Société au risque de change découle principalement du produit des ventes libellées en dollars US. Les soldes monétaires libellés en devises aux 31 octobre 2009 et 31 juillet 2009 s'établissaient comme suit :

<u>31 octobre 2009</u>		<u>31 juillet 2009</u>	
\$ CAD	\$ US	\$ CAD	\$ US

Trésorerie et équivalents	406 865	376 066	604 263	560 756
Comptes débiteurs	347 313	320 598	551 109	511 728
Comptes créditeurs et charges à payer	21 225	19 618	133 968	124 322

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de taux d'intérêt sont les titres négociables, lesquels se composent de bons du trésor du gouvernement du Canada notés AAA à taux d'intérêt fixe et dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société considère que le risque lié au taux d'intérêt est négligeable. Une variation de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net du trimestre terminé le 31 octobre 2009.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents, les titres négociables et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents se composent de soldes bancaires maintenus auprès d'institutions financières dont la notation est élevée. Les titres négociables se composent de bons du trésor du gouvernement du Canada notés AAA. La Société a comme politique d'investir dans des placements de sociétés notées AAA dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables est minime.

La Société soumet régulièrement ses créanciers à une évaluation de crédit et constitue une provision pour créances douteuses lorsque les créances sont jugées irrécouvrables.

Le classement par échéance des créances au 31 octobre 2009 s'établissait comme suit :

	\$	%
Exigibles	123 808	36
Échéant entre 0 et 30 jours	222 925	64
Échéant entre 31 et 90 jours	679	0
Échéant dans plus de 90 jours	—	0
	347 413	100

L'exposition de la Société au risque de crédit relativement aux créances de clients constituant plus de 10 % du total du solde s'établit comme suit :

31 octobre 2009	31 juillet 2009
%	%

Client 1	52	32
Client 2	12	14
Client 3	–	13

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité de la Société correspond à son incapacité à satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes débiteurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les 12 mois. La Société gère son risque d'illiquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers selon les taux d'intérêt courants, les valeurs marchandes connexes et le cours actuel d'instruments financiers assortis de modalités comparables. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

Stocks

Le 1^{er} août 2008, la Société a adopté le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, « Stocks », qui fournit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris l'affectation des frais généraux fixes et des frais généraux variables; le chapitre restreint les formules à employer pour les coûts permis, et il accroît les exigences de communication de l'information financière de manière à en augmenter la transparence.

Les stocks sont constitués de travaux en cours et de produits finis, évalués à la moindre des valeurs suivantes : soit le coût, soit la valeur nette de réalisation déterminée d'après la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des stocks comprend les matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux imputables. Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2009, la Société a comptabilisé des charges de 254 813 \$ au poste du coût des produits vendus.

	31 octobre 2009	31 juillet 2009
Stocks	\$	\$
Trousses de diagnostic	55 425	55 991
Enzymes	241 812	189 475
Travaux en cours - enzymes	–	76 456
Total des stocks	297 237	321 922

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, « Normes générales de présentation des états financiers », de telle sorte qu'il est maintenant exigé de la direction qu'elle fasse une évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans l'établissement des états financiers. Lorsque, au moment de faire une telle évaluation, la direction a connaissance de l'existence d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, ces incertitudes doivent être déclarées. Ce chapitre n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En janvier 2007, le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », a remplacé le chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Coûts de recherche et développement ». Cette norme est en vigueur pour les états financiers annuels intérimaires se rapportant aux exercices commençant en janvier 2008 ou ultérieurement. La norme fournit des directives sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

11. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

11.1 Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS tels que publiés par le Conseil international des normes comptables, remplaceront les Principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, et ce, pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Il en résulte que la Société sera tenue de se conformer à ces IFRS en ce qui concerne ses états financiers intérimaires et annuels visant l'exercice 2012 et l'information comparative de l'exercice 2011.

En préparation de cette modification, la Société a établi un plan de transition aux IFRS. Elle en finalise actuellement la phase initiale constituée d'un processus de diagnostic impliquant la formation des employés et une étude comparative des pratiques comptables actuelles de la Société répondant aux Principes comptables généralement reconnus du Canada visant les IFRS. La Société analysera les différences ainsi relevées et entreprendra d'y répondre en fonction de l'incidence qu'elles auront sur les principaux éléments du plan de transition. Ceux-ci comprennent:

- les pratiques comptables, incluant les choix à faire parmi les politiques que permettent les IFRS;
- les contrôles internes sur la communication de l'information financière; les contrôles et procédures visant la divulgation de l'information, notamment les relations avec les entités détentrices et les plans de communications externes et des activités d'affaires;
- la technologie de l'information et les systèmes de collecte de données.

À mesure que le plan de transition aux IFRS avancera, la Société rendra compte de son progrès et fournira de plus amples détails quant à l'incidence que ce changement aura sur les principaux éléments ci-haut mentionnés.

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises », a remplacé le chapitre 1581 du même nom. Le chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3 (révisée) « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée.

États financiers consolidés

En janvier 2009, le chapitre 1601 du manuel de l'ICCA, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » ont remplacé le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27 (révisée) « États financiers consolidés et individuels ». Ce chapitre s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.

La Société est à évaluer l'incidence que l'adoption de ces nouvelles normes pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de présentation de la Société au 31 octobre 2009, le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures étaient adéquats et efficaces, en ce sens qu'ils leur fournissent l'information importante sur la Société et ses filiales consolidées dont ils ont besoin.

13. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec les autres membres de la direction, après avoir conçu des contrôles internes concernant la présentation financière de manière à être raisonnablement assurés de la fiabilité de celle-ci et de sa préparation en conformité avec les principes comptables généralement acceptés en vigueur le 31 octobre 2009, ont repéré certaines faiblesses aux procédures de contrôle interne de la Société concernant la présentation financière, soit :

- i) en raison du personnel restreint dont dispose la Société, il est impossible d'assurer l'entière ségrégation de tâches incompatibles;

- ii) en raison du personnel restreint, la Société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés affectés aux finances et possédant toutes les connaissances techniques nécessaires pour répondre à toutes les transactions comptables non courantes qui pourraient survenir.

La direction et le Conseil d'administration s'emploient à atténuer le risque que représentent ces faiblesses de la manière suivante :

- i) surveillance accrue et diligente de la part du PDG, du contrôleur et du Conseil d'administration pour assurer que soit minimisé le risque d'inexactitudes résultant de ces faiblesses;
- ii) au besoin, la Société aura recours à des consultants qualifiés qui prêteraient assistance comptable en rapport avec toute transaction complexe et non courante qui pourrait survenir.

14. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

14.1 Capital autorisé

Le 10 décembre 2009, le capital-actions autorisé de la Société consistait en un nombre illimité :

- d'actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries. La première série consistait en 150 000 actions convertibles en actions ordinaires à raison de 188,68 actions ordinaires à droit de vote pour chaque action privilégiée;
- d'actions privilégiées de deuxième rang, rachetables, convertibles, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries;
- d'actions privilégiées de troisième rang, pouvant être émises en séries;
- d'actions ordinaires à droit de vote.

14.2 Actions émises et en circulation

Voici le détail des titres de participation émis et en circulation de la Société :

14.2.1 Actions ordinaires

Le 10 décembre 2009, 24 703 244 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

14.2.2 Options sur actions

Le 10 décembre 2009, un total de 769 385 options sur actions de la Société étaient en cours à des prix d'exercice se situant entre 0,06 \$ et 0,70 \$ et échéant entre juin 2010 et mars 2018. Le 10 décembre 2009, dans l'hypothèse d'une conversion, ces options sur actions donneraient lieu à l'émission de 769 385 actions ordinaires à un prix d'exercice global de 197 058 \$.

* * * * *